

8^e Édition

**BYE
BYE
DE LA PUB
2025**

Votre chance de marquer les esprits!

Profitez d'un auditoire captif et engagé lors de **l'événement télévisuel de l'année** pour présenter vos meilleures créations publicitaires et courez la chance de **gagner jusqu'à 75 000 \$ en visibilité média.**

**Nouveauté 2025
Le public vote pour son top 3!**

Pour cette 8^e édition, le public est invité à voter pour ses **trois publicités préférées**, comme s'il décidait du palmarès. Le classement final sera établi selon l'ensemble des sélections reçues.



À gagner

1 Premier prix :
Campagne publicitaire d'une valeur de **75 000 \$***

2 Deuxième prix :
Campagne publicitaire d'une valeur de **50 000 \$***

3 Troisième prix :
Campagne publicitaire d'une valeur de **25 000 \$***

* Les gagnants ne peuvent transférer leur prix à un autre annonceur commercial, à l'exception des OSBL et fondations qui devront être approuvées par Radio-Canada.

Restrictions relatives aux prix : Valeur basée sur les tarifs à la carte. Le choix des émissions (calendrier de diffusion) revient à Radio-Canada Solutions média selon les disponibilités d'inventaire. Inclus toutes les plateformes de Radio-Canada. Inventaire garanti, mais déplaçable. Exclut les mois d'avril, mai, septembre et octobre. Radio-Canada Solutions média se réserve le droit d'exclure certaines émissions de cette offre. Les campagnes doivent être diffusées avant le 25 décembre 2026.

Plan média

Campagne sur les plateformes télé et web de Radio-Canada

Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 :

- Précampagne : du 22 déc. au 31 déc. 2025 ;
- Invitation au vote : pendant le Bye Bye ;
- Campagne incitation au vote : 1^{er} - 4 janvier 2026.

Publications sur les pages Facebook ICI TÉLÉ et Radio-Canada concours.

Relations de presse et intégrations en ondes

Plan de communication B2B Solutions Média : mentions dans l'infolettre et sur la page LinkedIn

B2B Solutions Média s'engage à transmettre les détails du concours à ses différentes propriétés et plateformes, avant et après le concours, afin de permettre une mention dans les émissions.

La décision de couvrir ou non le concours demeure la responsabilité des équipes éditoriales.

Conditions de participation

- Achat d'un message de 15 sec et plus, incluant les messages de 30 secondes divisés en 3 x 10 s. en portée réseau dans l'originale et la reprise du Bye Bye ;
- Création 100% originale publicitaire jamais diffusée lors d'éditions précédentes du Bye Bye ;
- Une seule participation par marque. Si plusieurs messages sont soumis pour une même marque, ils seront regroupés dans une seule vidéo soumise au vote du public ;
- Les créatifs co-marqués (concours, présentation de soirée) ne sont pas éligibles ;
- Si l'annonceur diffuse des créatifs différents dans l'original et la reprise du Bye Bye, seul le message diffusé dans l'original sera présenté dans la compétition ;
- Les contrats des comédiens des publicités doivent être valides jusqu'à la fin du concours, soit le 4 janvier 2026.

Les prochaines étapes

Une fois le formulaire de participation complété, vous recevrez par courriel un document qui vous guidera en **5 étapes faciles** à travers les prochaines étapes :

- 1. Approbation** de votre matériel publicitaire (dès que possible)
- 2. Livraison** de votre matériel publicitaire (au plus tard le 17 décembre 2025)
- 3. Promotion** du vote (faire approuver vos créatifs au plus tard le 17 décembre 2025)
- 4. Présence** sur le microsite du concours (1^{er} au 4 janvier 2026)
- 5. Annonce** des résultats et des publicités gagnantes (semaine du 5 janvier 2026)

Les comédiens du Bye Bye 2025



Anne
Dorval



Antoine
Bertrand



Pierre-Yves
Roy Desmarais



Stéphane
Rousseau



Katherine
Levac



Virginie
Fortin



Patrick Emmanuel
Abellard



Sinem
Kara

Date limite d'inscription : 10 octobre 2025

**Formulaire
de participation**